

123403

1430

Archevêché de Montréal,

27 mai, 1917.

SIR ROBERT BORDEN.

Premier Ministre du Canada.

OTTAWA.

Cher Sir Robert,

Avant même que vous ayez pu répondre à ma première lettre, permettez-moi de revenir à vous.

Ce qui se passe depuis quelques jours ne fait qu'accroître mes inquiétudes et mes craintes. Plus que jamais, j'ai peur de cette loi qui va bientôt être soumise à la discussion du parlement. Avec tous nos législateurs, quelle responsabilité vous portez en ce moment! Notre peuple, à ma demande, est en prière au pied des autels, implorant du Très Haut, pour vous et pour eux la lumière dont le

besoin paraît si grand. J'ai dans la prière une confiance sans bornes, et c'est pour cette raison que j'y ai recours à une heure si grave de notre vie nationale.

Vous le savez, mon ministère se place en dehors de tout parti politique. C'est le seul amour de mon pays, le seul désir de sa paix, de son progrès, de sa prospérité, qui me font vous écrire. C'est aussi la confiance que j'ai en votre clairvoyance et en la droiture de vos intentions.

Cher Sir Robert, laissez-moi vous le dire, avec le plus profond respect, un projet de conscription, aujourd'hui, me semble inopportun et malheureux.

Les objections, les soulèvements populaires qui l'accueillent un peu partout n'en sont-ils pas la preuve? Au début de la guerre, je comprends que la conscription eût pu être discutée, comme cela s'est fait récemment aux Etats-Unis. Mais, maintenant, il est trop tard. L'enrôlement volontaire a été admis par tous comme mode de participation à la guerre. Cet enrôlement a donné un résultat que personne ne niera être absolument satisfaisant, résultat à peu près égal ^{à celui obtenu par le service volontaire} à celui qui a été obtenu dans les pays où la loi de conscription est en vigueur. Est-ce vraiment pour lever quelques milliers d'hommes de plus, qu'il convient de changer radicalement de méthode et adopter une mesure qui créera dans le pays des difficultés de toutes sortes et jettera un trouble intense

au sein de nos populations? L'opposition ne vient pas, vous le savez, de la Province de Québec seulement; elle vient de diverses provinces. Convient-il aux représentants du peuple de mépriser un sentiment populaire aussi prononcé?

J'ai recommandé à ses diocésains d'exercer leurs droits de citoyens libres avec calme et modération. Mais vous savez que la foule excitée ne se gouverne pas facilement. Elle peut se porter à tous les excès. Les excès se reprisent par la force, j'en conviens. Mais après qu'on a employé la force, après que le sang a coulé, qu'a-t-on gagné pour le bien réel de la nation? Il naît alors au coeur des hommes des haines qui ne s'éteignent pas, l'histoire est là pour le prouver.

C'est ma conviction qu'une loi de conscription rencontrera chez nous et dans d'autres provinces également, des obstacles qui l'empêcheront d'être exécutée. Et puis, est-ce que les troubles, les rixes, les émeutes, le mécontentement populaire auront une influence heureuse quelconque sur nos armées canadiennes? Assurément non. Ce ne sera qu'une cause de divisions et de désordres.

Mais, j'ai un autre argument à vous apporter; j'y ai déjà fait allusion dans sa première lettre. Le gouvernement, à maintes reprises, a donné officiellement sa parole que la conscription ne serait pas établie au Canada. Les journaux, organes

du gouvernement, ont souvent affirmé la même chose. Vous, cher Sir Robert, et quelques-uns de vos collègues avez donné cette assurance aux évêques avec lesquels vous avez été en relations. Nous nous sommes appuyés, je ne suis appuyé moi, en particulier, sur ces déclarations formelles quand il s'est agi de donner au peuple des conseils qui paraissaient opportuns et respectueux de l'autorité civile. Permettez-vous, maintenant, que l'on vienne nous dire: "On vous a trompés et vous-mêmes nous avez trompés." Non, cher Sir Robert, vous ne permettrez pas cela, vous ne récompenserez pas ainsi ce qui de notre part a été un acte de loyauté et de vrai patriotisme, et vous trouverez le moyen d'épargner à notre pays le malheur dont il paraît menacé. Il en est temps encore. Le moyen est entre vos mains et celles de vos collègues. Puisse l'amour sincère de notre patrie être placé au-dessus de tout. Pour moi, chargé de la direction spirituelle d'un vaste diocèse, comprenant ses responsabilités comme vous comprenez les vôtres, j'ai rempli un devoir de conscience en vous parlant librement, franchement, comme je l'ai fait. J'attendrai avec confiance votre réponse, en vous réitérant l'assurance de mon respectueux dévouement.

+ Prich, arche. de Montréal.